

AVIS D'ENQUETE

Demande d'autorisation d'abattage



Conformément à l'article 15 al. 3 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) du 30 août 2022 et de son règlement d'application (RLPrPNP) du 29 mai 2024.

SITUATION

Lieu-dit et/ou adresse : Chemin de Derrière-la-Ville 3
Localité : 1033 CHESEAUX-SUR-LAUSANNE
N° de parcelle : 108

PROPRIETAIRE

Nom. Prénom, raison sociale : Commune de Cheseaux-sur-Lausanne
Adresse : Route de Lausanne 2
Localité : 1033 Cheseaux-sur-Lausanne

**La Municipalité de Cheseaux soumet à l'enquête publique communale 30 jours
du mercredi 16 avril 2025 au jeudi 15 mai 2025**

Abattage(s) : Abattage d'un Prunus Lusitanica (Laurier du Portugal)

Motifs de la demande de dérogation (art. 15 LPrPNP) : Impératif de construction ou d'aménagement

Compensation(s) (art. 16 LPrPNP) : 1 Arbuste Forthia (Forsythia)
1 Arbuste Viburnum Tinus (Viorne tin)

Cheseaux, le 14 avril 2025



Les pièces sont déposées au Bureau technique
Administration communale, route de Lausanne 2 à Cheseaux-sur-Lausanne

Ouvert au public le lundi-Mardi-Mercredi-Vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Jeudi bureau fermé tout le jour